

RECENSIONES

J. JORDAN, docteur ès-lettres, *L'abbaye prémontrée d'Humilimont* (1137-1580). Extrait des *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. XII, 2^e livraison, pp. 333-693. Fribourg. Fragnières frères, éditeurs, 1926.

Humilimont (*Humilis Mons*), ou Marsens, comme l'appelle plus communément la population — conservant au monastère le nom du village dont il faisait partie — fut, de 1137 à 1580, le siège d'une abbaye norbertine, pittoresquement assise au fond d'un vallon, au bord du ruisseau du Gérignoz (diocèse de Lausanne).

L'Ordre de Prémontré, n'a jamais eu, en Suisse, même au Moyen-Âge, la splendide efflorescence que la Providence lui réserva dans d'autres régions. On y compta 9 monastères. Aucun d'eux, semble-t-il, n'y acquit une grande célébrité. Les communautés religieuses ne furent jamais nombreuses, au diocèse de Lausanne. "Les paysans de la vallée d'Ogo, tout en possédant la robuste foi du charbonnier, tout en restant fermement attachés à leur religion, n'éprouvaient guère les ferventes et mystiques ardeurs de la piété. Du reste, les fleurs de sainteté y ont toujours poussé plus rares qu'ailleurs (p. 348)". Les prémontrés suisses se sont-ils ressentis de cette ambiance? Toujours est-il qu'Humilimont, plus fidèle à l'étymologie de son nom qu'aux principes qui inspirèrent l'institution de la congrégation norbertine, n'eut pas une histoire glorieuse.

L'ouvrage qui nous en retrace les vicissitudes est divisé en sept chapitres, dont le premier, *De l'institution de l'Ordre de Prémontré à la fondation de l'abbaye d'Humilimont*, débute par un bon exposé de l'état de la société et l'Eglise au XII^e siècle, dans les régions normandes, ainsi que de la place qu'y prit la fondation de saint Norbert. "Simple dans sa conception, mais fort complexe dans sa structure, cette nouvelle institution émerveilla l'Europe et se propagea très rapidement (p. 353)". Notons, en passant, que M. Jordan rétablit le véritable nom de l'évêque de Laon, protecteur de Norbert. Il s'appelait, non Barthélemy de Vir, comme une erreur de lecture l'a fait écrire par ses biographes, mais Barthélemy de Joux.

Le monastère d'Humilimont fut fondé, en 1137, par les seigneurs de Marsens, trois frères, qui y appelèrent les religieux du Lac-des-Joux. Le B. Hugues de Fosses rehaussa de sa présence la bénédiction de l'abbaye et l'installation du premier abbé, par l'évêque de Lausanne.

La " lettre de fondation " de l'abbaye n'existe que dans des *vidimus*, ce qui empêche de recourir aux arguments paléographiques, pour établir son authenticité. M. Jordan croit pouvoir dater sa composition de la fin du XIII^e siècle, avant 1302, qui est l'année attribuée au premier *vidimus*. Mais, ce premier *vidimus*, est-on certain de son authenticité ? L'auteur signale, " deux vidimus bien authentiques (p. 360) ", ceux de 1525 et 1526. Il n'a donc pas toute confiance en celui de 1302 ? Parmi les rares extraits qu'on en donne, le " de consensu reverendissimi domini nostri Hugonis, abbatis Praemonstratensis " nous paraît étrange. Nous n'avons jamais rencontré, dans les actes du XIII^e siècle, l'appellation " reverendissimus " appliquée aux abbés prémontrés.

Le deuxième chapitre, consacré à l'organisation hiérarchique, ne nous apporte guère de renseignements nouveaux. L'abbaye d'Humilimont eut, outre les chanoines, des convers, parmi lesquels un des fondateurs. A proximité de l'abbaye, s'installèrent des sœurs norbertines ; ce couvent n'eut qu'une existence éphémère (30 ou 40 ans). L'on retrouve, dans le nécrologe, 58 noms de sœurs. Signalons encore les frères " ad succurrendum ", les prébendiers et les familiers. Tout ce personnel réuni ne forma jamais un groupe imposant et le nombre des chanoines d'Humilimont oscilla entre 12 et 5.

La formation et la composition du domaine sont, au chapitre troisième, exposées de façon rationnelle et intéressante. On y passe en revue les différentes parties constitutives du domaine : terres et granges, forêts, vignobles, montagnes, pâturages et alpages, dîmes. Un dessin, reproduit à la page 405, nous montre le peu d'importance des bâtiments claustraux. Peu d'objets d'art ont subsisté. Peut-être en a-t-il péri plusieurs, lors de l'incendie de 1578.

Le quatrième chapitre : *Prospérité et décadence économique*, nous retrace les vicissitudes du temporel de l'abbaye. M. Jordan y distingue trois périodes : 1^o) Le premier essor se produit pendant le premier siècle de son existence. La ferveur des religieux leur attire des sympathies généreuses. C'est l'époque de l'établissement des granges, du défrichement et des plantations, de l'installation des fours, des moulins, des ateliers. — 2^o) La pleine jouissance commence vers le milieu du XIII^e siècle et s'étend jusqu'au début du XV^e.

On y remarque moins de donations, mais l'exploitation bien menée par les abbés porte ses fruits et donne son plein rendement. — 3°) La décadence commence vers le milieu du XV^e siècle et va s'accroissant toujours, jusqu'à la suppression. Les donations sont presque nulles. Les convers ont disparu. Tout le travail se fait par des mercenaires négligents et, parfois, d'une mauvaise volonté manifeste. Les amis de l'abbaye l'exploitent, au lieu de la soutenir. Dans l'orbite du monastère, gravite une légion de parasites. Les ateliers se ferment. Des vols se commettent. Les dettes s'accumulent. On vend des propriétés. Pour remédier au désordre d'une mauvaise administration, on recourt, en 1490, à l'affermage général de tout le domaine.

C'est seulement au cinquième chapitre que nous commençons à avoir quelques renseignements sur la *ferveur* et la *décadence religieuse*. Ici encore, M. Jordan trace trois périodes : 1) De la fondation au milieu du XIII^e siècle, c'est la ferveur. Le ministère paroissial est organisé, mais dans une seule paroisse : Vuippens, avec les chapellenies de Sorens et de Villarvolard. Pas plus dans l'organisation paroissiale que dans les autres manifestations de la vie religieuse, Humilimont n'exerce une influence digne d'être signalée. Rien de saillant non plus, au point de vue scientifique ; aucun courant intellectuel. Sans doute, la ferveur règne, au premier siècle, comme en tout monastère à ses débuts, mais Humilimont n'occupa jamais, dans l'Ordre de Prémontré, "qu'une place restreinte et obscure, au dernier rang de la hiérarchie norbertine (p. 518)". — 2) Le relâchement se manifeste dès la seconde moitié du XIII^e siècle. Le ministère paroissial n'est plus exercé par les religieux. La lamentable abbaye-mère, Lac-de-Joux, gagnée bientôt par la réforme protestante, ne trouve pas en elle-même le ressort nécessaire pour relever Humilimont. — 3) Aussi, le milieu du XV^e siècle marque déjà la décadence profonde, accélérée peut-être par le fait des abbés commendataires. Mais les abbés réguliers, à quelques rares exceptions près, ne valent pas mieux. Plusieurs d'entre eux ont laissé une mémoire détestable, ajoutant la sensualité à la paresse et à la vanité. On ne travaille pas à Humilimont et les chefs de l'abbaye laissent leurs religieux en dehors de tout mouvement littéraire et artistique. Seule, la bienfaisance fut toujours pratiquée ; c'est la seule caractéristique norbertine que nous retrouvons en ce pitoyable monastère, et encore se traduit-elle par une hospitalité où l'immortification des chanoines trouve elle-même un nouvel aliment.

Le sixième chapitre nous renseigne sur la *seigneurie féodale*

d'Humilimont et ses avoués : le pouvoir fiscal, le pouvoir judiciaire, les rapports d'Humilimont avec les empereurs allemands, les princes-évêques de Lausanne, la maison de Savoie, les avoués du monastère, différents seigneurs voisins, et la ville de Fribourg, où l'abbaye acquit le droit de bourgeoise, en 1482.

Le dénouement est exposé au septième et dernier chapitre : *la suppression*. Le nonce Bonhomini, d'accord avec les délégués du gouvernement de Fribourg, décida de supprimer le monastère prémontré, pour installer à Humilimont un collège de Jésuites. L'abbaye ne comptait plus que six ou sept religieux. Elle fut supprimée par la bulle *Paterna illa charitas*, de Grégoire XIII, en date du 25 février 1580. L'abbé Chollet mourut le 1^{er} juillet, avant l'exécution du décret pontifical. Malgré les protestations véhémentes des religieux, la spoliation fut accomplie et, le 21 juillet, les Jésuites étaient installés à Marsens. Deux des cinq religieux survivants furent sécularisés. Les trois autres vécurent d'une modeste pension dans un coin de leur ancien monastère, dont on leur laissa l'usage pour y finir leurs jours, avec obligation de célébrer l'office. On se plaignit de leur peu d'empressement à s'acquitter de cette tâche et on leur reprocha de fréquenter les auberges plutôt que de vaquer à la prière. Qu'eussent-ils fait ? Il aurait fallu, à ces trois épaves, pour surmonter une telle épreuve, une sainteté robuste, qu'Humilimont n'avait pas été en état de leur donner.

En 1773, à près de deux siècles d'intervalle, les mêmes autorités, religieuse et civile, qui avaient supprimé les prémontrés d'Humilimont, supprimaient les Jésuites, leurs successeurs. L'emplacement de l'ancien monastère est affecté aujourd'hui à un sanatorium.

En fermant ce volume, on reste sous une impression pénible. La faute n'en est point à l'historien d'Humilimont. Car M. Jordan, il nous plaît de le constater, a rempli sa tâche de la façon la plus consciencieuse et la plus louable. Son exposé se lit facilement. Il serait suivi avec plus de facilité encore, si tous ces chapitres d'histoire spéciale étaient précédés d'un aperçu général sur l'évolution du monastère. On peut regretter que, pour éclairer l'histoire religieuse d'un monastère supprimé en 1580, l'auteur n'ait paru connaître que les Statuts de 1630, dans leur édition stéréotypée de 1898. Il a d'ailleurs, bien étudié les sources, malheureusement peu nombreuses, dont il disposait, et s'en est servi avec le plus grand souci d'exactitude.

Mais, en constatant le réel talent d'historien de M. Jordan, on se prend à regretter qu'il n'ait pas eu l'occasion de s'exercer au sujet

d'un monastère plus marquant. Dans sa préface, il nous dit son idéal : " Nous avons essayé de montrer, à propos du monastère de Marsens, l'organisation, la vie et l'évolution des Prémontrés ". Il est heureux que l'Ordre de Prémontré ait tout autrement évolué ailleurs. Si l'histoire des autres abbayes norbertines suisses est analogue à celle d'Humilimont, il faut, décidément, conclure que la famille norbertine ne s'est jamais acclimatée dans ce beau pays et n'y a jamais pu trouver son plein épanouissement.

Tongerloo.

H. LAMY

* * *

Ben Lennig, *Oud Antwerpen. Kerken en Kloosters. Eerste Reeks*. Met een voorwoord van Dr. Maurits Sabbe. Antwerpen, L. Opdebeek, 1925.

In dit boek (bl. 98-103) werd een zeer interessant vulgarisatie-artikel opgenomen : *De Abdij van Sint-Michiël. Het Prinsenhof. De Abtelijke vertrekken*.

Van stonde af is opvallend dat de auteur rijk gedocumenteerd is. Hij schrijft met bevoegde kennis van de zaken. Ook wie geruimen tijd de geschiedenis van Sint-Michiels heeft bestudeerd, en de voornaamste bibliographie over de bekende Antwerpsche abdij heeft doorgewerkt, kan aan dit artikel heelwat leren.

Tegenover het begin van zijn artikel, heeft de auteur laten reproduceeren de bekende gravuur van de abdij, zooals ze, in hoofdzaak, sinds de uitgave der Bollandisten wordt gegeven. Gaandeweg beschrijft hij dan, meest vanuit kunsthistorisch standpunt, het uiterlijk en innerlijk voorkomen der abdijsgebouwen. Bij die beschrijving worden dikwijls weinigbekende details naar voren gehaald ; verrassend vn. door originaliteit en interesse is de beschrijving van de abdijskerk en van het prelaatshuis. Bijzonder interessant ook de korte lijst der totnutoe bewaarde en verspreide herinneringen aan de oude abdij.

Oorspronkelijk werd dit artikel geschreven met doel van vulgarisatie in een Antwerpsch dagblad. Het zou dan wel onbillijk wezen eischen te stellen, welke alleen van wetenschappelijk werk mogen opgevorderd worden. Evenwel, een sommaire opgave der geraadpleegde bronnen en werken had het artikel zooveel kostbaarder gemaakt. Voor enkele bijzonderheidjes zelfs zou iedereen, die met de bibliographie over Sint-Michiels vertrouwd is, een